

FACILITE ACP-UE POUR L'EAU

RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENCES DES BASSINS, DES SERVICES TECHNIQUES CENTRAUX ET DECONCENTRES, DES ENTREPRISES ET DE LA SOCIETE CIVILE INTERVENANTDANS LA GESTION DE L'EAU, EN MATIERE DE GESTIONINTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

– GIRE–

RAPPORT SUR L'ETUDE DES BESOINS EN FORMATION GIRE AU BENIN

Présenté par : **Prof. Dr. Euloge K. AGBOSSOU**

Faculté des sciences Agronomiques

En Collaboration avec :

- Samari BANI DGEau
- EGOUNLETY Aurore (PNE-Bénin)
- BIO SANDA Hubert (DGEau)

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- I. MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE AU BENEIN
- II. LISTE DES GROUPES D'ACTEURS
- III. RESULTATS ET ANALYSE DES INFORMATIONS ISSUES DE L'ENQUÊTE

CONCLUSION

ANNEXES

- TYPOLOGIE DES STRUCTURES AYANT PARTICIPE A L'ENQUETE
- GRILLE D'ENTRETIEN
- SYNTHESE DES RESULTATS D'ENQUÊTE

INTRODUCTION

L'eau, est une ressource naturelle nécessaire à tous les aspects de la vie. Cette ressource très importante se trouve depuis environs trois décennies, au cœur des débats, conférences et tables rondes internationaux et nationaux du fait des graves menaces qui pèsent sur elle.

Ces menaces que constituent : les pratiques de pollution, le gaspillage, la surexploitation auxquelles s'ajoutent la mauvaise gouvernance font que le monde entier doit faire face à de nombreux défis à relever afin de préserver la ressource pour les générations actuelles et futures.

En effet, l'organisation sectorielle des institutions telle qu'elle est établie actuellement est en contradiction avec la nature multifonctionnelle de l'eau : il s'avère urgent d'adapter les concepts et les méthodes modernes de gestion. La Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) est considérée à l'échelle planétaire comme la meilleure solution aux problèmes.

Pour l'atteinte des différents objectifs de la GIRE un renforcement des capacités des divers acteurs est nécessaire. C'est dans ce cadre que l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2IE) anciennement –Groupe EIIE-ETSHER- a entrepris ces dernières années de contribuer au renforcement des capacités en matière de GIRE en Afrique en général et en Afrique sub-saharienne en particulier. Dans cette démarche le 2IE est soutenu par l'Union Européenne à travers la facilité Eau pour :

- l'ouverture d'une filière « Master Spécialisé GIRE » avec prise en charge des frais pédagogiques des trois premières promotions ;
- l'ouverture d'une filière Master GIRE en formation à distance ;
- la mise en œuvre d'une série de sessions de formation continue en GIRE pour le renforcement des capacités des agences de bassin, des services techniques centraux et déconcentrés, des entreprises et de la société civile : 120 professionnels ressortissant du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal, du Cameroun seront formés.

La présente étude a pour objet l'évaluation des besoins en formation en renforcement de capacité qui servirait de base au montage de la valise pédagogique continue

Le présent rapport fait l'état de la mise en œuvre de la GIRE au Bénin, les formations en GIRE déjà déroulées, les différentes catégories d'acteurs du secteur de l'eau et leurs besoins en formation GIRE.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie utilisée comprend trois (3) parties importantes :

- L'exploitation de l'importante documentation existante,
- L'enquête auprès d'acteurs pré-identifiés. Elle a consisté à l'élaboration d'un questionnaire qui a été envoyé aux différentes structures pré-sélectionnées.
- Des discussions avec des personnes ressources pour avoir leur point de vue,

La réalisation de ces trois parties a permis d'inventorier les principaux problèmes rencontrés qui entravent (ou qui pourraient le faire) la réalisation des objectifs des structures en matière de gestion de l'eau.

I. MISE EN ŒUVRE DE LA GIRE AU BENIN

Le Bénin dispose d'importantes ressources en eau qui, mieux gérées peuvent le mettre à l'abri de toutes difficultés liées à la quantité et à la qualité des ressources en eau pour ses besoins de développement au cours des prochaines décennies. Toutefois, ces ressources font l'objet de diverses menaces et contraintes d'ordre naturel et anthropique, qui fragilisent les écosystèmes aquatiques et compromettent la durabilité de l'accès à l'eau.

Le développement du secteur de l'eau au Bénin a connu des difficultés à cause de :

- la gestion sectorielle des ressources en eau :
 - i-) la multiplicité des centres de décision ; et
 - ii-) l'insuffisance de collaboration entre les institutions et les différents acteurs, de concertation et de synergie entre les intervenants ;
- l'inexistence d'une stratégie globale pour une bonne gestion des ressources en eau du pays ;
- l'inexistence d'une stratégie unifiée pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement (il existe une stratégie pour le milieu urbain et une autre pour le milieu rural) et le traitement des eaux usées ;
- l'inadaptation et les difficultés d'application de la loi portant Code de l'eau de 1987 en l'absence de ses décrets d'application ;
- la faible implication des acteurs et des usagers dans les prises de décisions ;
- l'insuffisance de connaissances et de suivi des ressources en eau ;
- l'impact de la variabilité climatique sur lesdites ressources en eau ;
- la vulnérabilité des populations sur le plan quantitatif et qualitatif de l'administration ;
- la faible capacité (insuffisance des ressources humaines tant au niveau central que décentralisé).

Ces conditions d'exploitation et de gestion des ressources en eau, sont à l'origine :

- de la persistance des problèmes d'accès à l'eau potable en dépit des énormes potentialités disponibles et des efforts déployés à divers niveaux ;
- de l'accélération de la dégradation du couvert végétal et des bassins versants

(Niger, Mono..) ;

- du comblement, de l'érosion des berges, de la baisse de la production halieutique et de la pollution des plans et cours d'eau du pays (lac Ahémé, lac Nokoué,) ;
- l'envahissement des plans d'eau par les plantes aquatiques ;
- des conflits entre les différents groupes d'utilisateurs et de sérieuses menaces pour la protection et la préservation de la ressource eau.

Pour affronter ces contraintes, les défis importants que le pays doit relever avec l'appui des PTF se présentent comme suit :

- connaître et gérer de façon optimale les ressources en eau disponibles ;
- disposer d'équipements performants pour le suivi qualitatif et quantitatif des ressources en eau ;
- disposer de ressources humaines qualifiées et en nombre suffisant ;
- adapter le cadre institutionnel, juridique et réglementaire à l'approche de bonne gouvernance de l'eau ;
- élaborer et vulgariser les mécanismes de gestion et des outils d'aide à la décision ;
- lutter contre les risques de pollution et de contamination de l'eau (lutter contre les sources de pollution d'origine agricole, urbaine, industrielle et contrôler les plantes envahissantes sur l'ensemble des plans d'eau du pays) ;
- faciliter l'accès à l'eau potable et à l'assainissement adéquat en vue de réduire les maladies d'origine hydrique ;
- satisfaire la demande en eau pour les besoins industriels et autres activités économiques ;
- disposer d'eau en quantité suffisante pour l'accroissement de la production agropastorale ;
- réduire la vulnérabilité liée à l'inondation et à la sécheresse ;
- lutter contre l'érosion des terres et le comblement des cours d'eau ;
- restaurer le couvert végétal, les forêts galeries, les massifs forestiers et les peuplements naturels sur les zones sensibles à l'érosion ;

C'est la compréhension de l'importance de relever ces défis qui justifie l'option de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) choisie par l'Etat béninois et celle d'engager le pays dans un processus de réforme GIRE, à travers la Déclaration de Kouhounou de Février 1998.

Depuis 1998, le processus de mise en œuvre de la GIRE fait progressivement sa route au Bénin à travers notamment :

- le rapport de l'étude sur la stratégie nationale de gestion des ressources en eau du Bénin en Février 1998. Les conclusions et recommandations ont été adoptées par le Conseil des Ministres. Elles recommandaient particulièrement la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) ;
- l'élaboration en concertation avec l'ensemble des partenaires du secteur et avec l'appui du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) ;
- l'organisation du 1^{er} Forum national de l'eau en Janvier 2001 : le premier forum national de l'eau a fonctionné comme une grande concertation nationale sur la GIRE au Bénin. Il a fait le point de la situation et dégagé les actions urgentes pour une mise en œuvre rapide de la GIRE au Bénin ;
- l'organisation de l'Assemblée Générale Constitutive du Partenariat National de l'Eau (PNE – Bénin) en septembre 2001 ;
- l'élaboration du Document de Stratégie de gestion intégrée des Zones humides du Bénin en 2001 ;
- l'élaboration d'un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP, 2002-2005) qui a prévu la planification et la mise en œuvre de la GIRE au Bénin ;
- l'adoption du budget programme au Ministère des Mines de l'Énergie et de l'Eau depuis 2002. Cette approche met l'accent sur la mise en place d'un cadre formel de concertation afin de garantir une gestion équitable et durable des ressources en eau conformément aux lois et règlements établis ;
- l'édition du rapport sur l'Etat des lieux du cadre juridique et institutionnel du secteur de l'eau du Bénin en Janvier 2004 ;
- la révision de la stratégie du sous-secteur AEP en milieu rural et la préparation des mécanismes de transfert de compétences et de ressources aux communes (2005-2015) ;
- l'élaboration d'une stratégie du sous-secteur AEP en milieu urbain (2006-2015) ;
- l'élaboration d'un projet de loi portant gestion de l'eau en République du Bénin que le Gouvernement a transmis à l'Assemblée Nationale en juillet 2007 pour étude et adoption. Cette nouvelle loi fondée sur les principes de la GIRE prévoit une gestion des ressources en eau par bassin hydrographique ;
- l'élaboration d'un projet de politique nationale de l'eau ;
- la proposition d'un Cadre Transitoire de Coordination de la GIRE (CTC–GIRE) ;

- la création d'une Direction de la Planification et de la Gestion de l'Eau (DPGE) au sein de la Direction Générale de l'Eau (DGEau) ;
- l'élaboration en cours d'un plan d'action national de GIRE facilitée par le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP/AO), qui a été marquée en 2006 par l'actualisation de l'état des lieux de la gestion des ressources en eau au Bénin et la proposition des actions pilotes de démonstration de la GIRE ;
- l'élaboration du Document de Stratégie de Croissance pour la réduction de la pauvreté 2007- 2009.

Ce processus est renforcé au niveau décentralisé et local par les activités que mène le PNE – Bénin pour promouvoir la compréhension et la mise en pratique des principes de la GIRE. A travers le développement de son réseau interne de points focaux, le PNE – Bénin contribue également à une réelle réflexion locale sur les nouveaux défis et impératifs de gestion concertée des ressources en eau.

L'Etat dans sa démarche de la mise en œuvre de la GIRE est soutenu par des PTF notamment :

- les Pays-Bas
- la DANIDA
- l'ASDI
- l'Union Européenne
- la Belgique

II LISTE DES GROUPES D'ACTEURS DU SECTEUR DE L'EAU AU BENIN

Les acteurs du secteur de l'eau sont localisés au sein : :

- de l'administration publique (Direction Centrale et déconcentrée);
- des collectivités locales ;
- Agence des Bassins : l'Autorité du Bassin du Niger,
- des Associations d'Usagers d'Eau et des ONG ;
- des Organisations paysannes et socioprofessionnelles ;
- des bureaux d'études et entreprises ;
- des organes de presses ;
- de l'enseignement supérieur ;
- les partenaires techniques et financiers (GTZ, Pays-Bas, SNV, PROTOS, HELVETAS etc.).

III LISTE DES DIFFERENTES FORMATIONS GIRE DEROULEES AU BENIN

Le PNE-Bénin qui a pour mission la promotion de la GIRE au Bénin à déjà eu à organiser plusieurs actions de renforcement de capacités en matière de GIRE orientées vers les acteurs du secteur de l'eau au Bénin. On peut citer entre autres :

- le développement des supports de renforcement des capacités des Associations d'Usagers d'Eau en matière de GIRE ;
- la formation des animateurs des ONG des programmes d'hydraulique, d'assainissement et de gestion des ressources naturelles sur la GIRE ;
- la sensibilisation des communautés et du grand public sur l'utilisation rationnelle de l'eau (spots radio et télé, affiches et film sur l'eau et la GIRE) ;
- la sensibilisation des acteurs du monde scolaire sur l'eau et la GIRE ; (organisation de jeux concours annuels en milieu scolaire et édition d'un manuel "l'eau, l'hygiène et la santé" en cours d'expérimentation dans des écoles pilotes ;
- la formation des élus locaux sur la GIRE et la décentralisation ;
- la formation des ONG des programmes d'hydraulique, d'assainissement et de gestion des ressources naturelles sur "la gestion des conflits liés à l'eau" ;
- la formation des ONG et des cadres des services techniques des communes sur l'élaboration des plans d'aménagement et de gestion de l'eau ;
- la formation des médias sur diverses thématiques liées à l'eau, à l'assainissement et à la GIRE ;
- l'appui à la mise en place d'un Réseau des Journalistes pour l'Eau et l'Assainissement disposant des points focaux dans les différentes régions du pays ;
- l'organisation de la session de formation des acteurs du secteur de l'eau sur "la gestion axée sur les résultats et les processus de changement dans le secteur de l'eau" ;
- etc....

En tant que plateforme des acteurs du secteur de l'eau au Bénin, le PNE-Bénin est accompagné des structures membres telles que la Représentation Nationale du CREPA au Bénin et l'Université d'Abomey-Calavi pour répondre aux besoins de renforcement de capacités identifiés.

A l'Université dans le cadre du nouveau système LMD, la FAST (Faculté des Sciences et Techniques) et la FSA (Faculté des Sciences Agronomiques) ont mis en place des modules GIRE dans les curricula de formation depuis la Licence jusqu'au Master.

A court terme, les sessions suivantes sont programmées :

- Formation sur l'intégration du genre dans la GIRE ;
- Aspects pratique de la Formation Internationale GIRE organisée par l'ASDI ;
- GIRE et Environnement
- Formation sur la GIRE et l'environnement
- Formation sur le financement de l'eau

IV IDENTIFICATION DES BESOINS EN FORMATION

L'ensemble des formations déjà réalisées n'a pu atteindre tous les acteurs et la présente enquête a révélé de nouveaux des besoins.

Les tableaux 1, 2 et 3 présentent respectivement :

- Différentes actions à mener en vue du renforcement de capacités prioritaires
 - Différents thèmes à développer en vue du renforcement de capacités prioritaires
 - Différents actions de formation, d'information et de sensibilisation en matière de GIRE selon les bénéficiaires potentiels
- Il ressort du tableau 1 que les besoins portent sur :
 - la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires liés à l'eau et à la GIRE autour des sept principales actions de renforcement de capacités ;
 - l'appropriation du concept GIRE par les acteurs à travers vingt une (21) thématiques de renforcement de capacités ;
 - des appuis spécifiques aux communes autour de cinq (5) thématiques de renforcement de capacités ;
 - des appuis spécifiques aux prestataires du secteur de l'eau (Entreprises ; Bureaux d'études ; ONG et associations professionnelles, structures étatiques)
 - Dans les tableaux 3 et 2 sont recensés les bénéficiaires potentiels que sont :
 - les Elus Nationaux et/ou locaux
 - les Agents Permanents de l'Etat (APE) du secteur de l'eau et services techniques des Communes ;
 - les Bureaux d'Etudes et Entreprises du secteur de l'eau ;
 - les Journalistes ;
 - les Ecoliers, Elèves et Etudiants ;
 - les Associations socio professionnelles
 - les ONG (Secteur de l'eau)
 - le tableau 2 récapitule les actions de sensibilisation / information / ateliers / séminaires et des sessions de formation

1. Evaluation des besoins de formation/ renforcement de capacités prioritaires

Tableau 1 : Différentes actions mener en vue du renforcement de capacités prioritaires

Thème	Actions à mener
<p>Vulgarisation des textes législatifs et réglementaires</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recueil et analyse des textes législatifs et réglementaires sur l'eau ; 2. Compilation des textes législatifs et réglementaires conformes aux principes de la GIRE ; 3. Traduction et adaptation des textes législatifs et réglementaires conformes tout en assurant leur mise à jour au fur et à mesure de l'apparition de nouveaux articles; 4. Organisation et conduite de campagnes d'alphabétisation pour augmenter l'accessibilité des cibles visées ; 5. Organisation de campagnes d'information sur les contenus des textes réglementaires retenus, auprès des médias nationaux et locaux ; 6. Production et diffusion de bandes dessinées inspirées de la mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires ; 7. Appuyer la constitution d'un système national d'information sur la GIRE.
<p>Appropriation du concept GIRE par les acteurs</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Principes de la GIRE et leurs conséquences sur nos comportements ; 2. Bassin versant et gestion intégrée des ressources en eau ; 3. Gestion équitable des ressources en eau et la prévention des conflits liés à l'eau inter et intra villages (commune, région) ; 4. Prévention et techniques de lutte contre l'érosion hydrique et le comblement des plans d'eau ;

Thème	Actions à mener
	<ol style="list-style-type: none"> 5. Prévention et techniques de lutte contre les inondations dans les établissements humains et les zones cultivées ; 6. Techniques de protection des eaux de surface et des eaux souterraines contre la pollution ; 7. Techniques de gestion rationnelle des ressources en eau ; 8. Instauration de journées « GIRE » au cours desquelles on exposera des bonnes pratiques de gestion des ressources en eau ; 9. GIRE et la gestion décentralisée ; 10. Techniques d'irrigation en zone urbaine ; 11. Instruments défaillance et de contrôle de la qualité de l'Eau par les Communes ; 12. Techniques d'hygiène et d'assainissement ; 13. Techniques d'entretien des ouvrages AEPHA ; 14. Techniques d'entretien des ouvrages de mobilisation de l'eau ; 15. Gestion durable des plans d'eau ; 16. Utilisation des produits phytosanitaires et pollution des eaux ; 17. GIRE et Genre ;

Thème	Actions à mener
	<p>18. Techniques administratives et Financières pour les comités de gestion des points d'eau ;</p> <p>19. Mise en place d'une comptabilité simplifiée ;</p> <p>20. Introduction des notions de la GIRE dans les programmes d'éducation et de formation de base ;</p> <p>21. Information des leaders d'opinion sur les principes et outils de la GIRE (les autorités politiques, les députés, les responsables religieux, les journalistes, etc.) ;</p>
<p>Appuis spécifiques aux communes</p>	<p>22. Rôle et fonctionnement d'un système communal d'information sur la GIRE ;</p> <p>23. Techniques d'élaboration d'une convention locale de gestion de l'eau ;</p> <p>24. Elaboration de plan d'aménagement et de gestion intégrée de l'eau à l'échelle communale ;</p> <p>25. Création d'un cadre de concertation entre les communes partageant le même bassin versant ;</p> <p>26. Gestion des points d'eau (ou kiosques à eau) en zone périurbaine.</p>
<p>Appuis spécifiques aux prestataires privés du secteur de l'eau (Entreprises ; Bureaux d'études ; ONG et associations professionnelles)</p>	<p>1. Amélioration de la qualité des prestations et des capacités des opérateurs privés ;</p> <p>2. Conditions d'émergence d'opérateurs privés de services ;</p> <p>3. Rôle et fonctionnement des associations d'usagers de l'eau et des associations de protection de la nature ;</p> <p>4. Techniques d'animation ;</p> <p>5. Techniques de planification et de gestion des activités ;</p> <p>6. Techniques de conduite de projets ;</p>

Thème	Actions à mener
	7. Suivi et évaluation des projets ; 8. Passation des marchés : rôle des acteurs.

2. Evaluation des actions de formation/ renforcement de capacités prioritaires

Tableau 2 : Typologie des actions de renforcement de capacité prioritaire

Action	Nombre de thèmes	Thème
SENSIBILISATION ET INFORMATION	Sept (7) thèmes	1. Recueil et compilation des textes législatifs et réglementaires conformes aux principes GIRE : 2. Traduction et adaptation des textes législatifs et réglementaires 3. Organisation et conduite de campagnes d'alphabétisation 4. Organisation de campagne d'information dans les médias nationaux et locaux sur les contenus des textes législatifs et réglementaires. 5. Production et diffusion de bandes dessinées inspirées de la mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires 6. Les principes et outils de la GIRE 7. Journée annuelle GIRE

<p>ATELIERS ET SEMINAIRES</p>	<p>Six (6) thèmes</p>	<ol style="list-style-type: none"> 8. GIRE et décentralisation 9. GIRE et genre 10. Principes de la GIRE et leurs conséquences sur nos comportements 11. Utilisation des produits phytosanitaires et la pollution des eaux 12. Rôle et fonctionnement d'un système communal d'information sur la GIRE 13. Création d'un cadre de concertation entre communes partageant le même bassin versant
<p>ACTIONS DE FORMATION</p>	<p>Vingt Un (21) thèmes</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bassin versant et la gestion intégrée des ressources en eau 2. Gestion équitable des ressources en eau et la prévention des conflits 3. Techniques administratives et financières pour les comités de gestion des points d'eau 4. Techniques d'hygiène et d'assainissement en milieu rural et périurbaine 5. Techniques d'entretien des ouvrages d'AEPHA 6. Techniques d'entretien des ouvrages de mobilisation de l'eau 7. Instruments de surveillance et de contrôle de la qualité de l'eau par les communes 8. Techniques d'irrigation en zone urbaine et périurbaine 9. Prévention et techniques de lutte contre l'érosion hydrique et le comblement des

		<p>plans d'eau</p> <p>10. Prévention et techniques de lutte contre l'inondation dans les zones habitées et les zones cultivées</p> <p>11. Techniques de protection des eaux (souterraines et de surface) contre les pollutions</p> <p>12. Gestion durable des plans d'eau</p> <p>13. Technique d'élaboration d'une convention locale de gestion de l'eau</p> <p>14. Elaboration de plan d'aménagement et de gestion intégrée de l'eau à l'échelle de la commune</p> <p>15. Rôle et fonctionnement des associations d'usagers d'eau et de protection de la nature</p> <p>16. Techniques d'animation</p> <p>17. Techniques de planification et de gestion des activités</p> <p>18. Techniques de conduite des projets</p> <p>19. Suivi et évaluation des projets</p> <p>20. Gestion des points d'eau (ou kiosques à eau) en zone périurbaine</p> <p>21. Passation des marchés : rôles des acteurs</p>
--	--	---

3. Liste des bénéficiaires potentiels

- a. les Elus Nationaux et/ou locaux
- b. les Agents Permanents de l'Etat (APE) du secteur de l'eau et services techniques des Communes ;
- c. les Bureaux d'Etudes et Entreprises du secteur de l'eau ;
- d. les Journalistes ;
- e. les Ecoliers, Elèves et Etudiants ;
- f. les Associations socio professionnelles
- g. les ONG (Secteur de l'eau)

Tableau 3 : Liste point des actions de formation, d'information et de sensibilisation en matière de GIRE selon les bénéficiaires potentiels

	Intitulé de l'action	Type d'action	ACTEURS BENEFICIAIRES					
			Elus (Nationaux et/ou locaux)	APE (Secteur de l'eau) et Services techniques des Communes et Agences de Bassin	Bureaux d'Etudes et Entreprises (Secteur de l'eau) et Agences de Bassin	Journalistes	Ecoliers, Elèves et Etudiants	Associations ONG (Secteur de l'eau)
1	Campagne d'information sur les contenus des textes réglementaires et législatifs	S/I	+	+	+	+	+	+
2	Diffusion des bandes dessinées							

	inspirées de la mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires	S/I						+	+
3	Les principes et outils de la GIRE	S/I	+	+	+	+	+	+	+
4	Journée annuelle « GIRE »	S/I	+	+	+	+	+	+	+
5	Campagne d'alphabétisation								
6	Rôle et fonctionnement d'un système communal d'information sur la GIRE	AT / SEM	+	+					+
7	Création d'un cadre de concertation entre communes partageant le même bassin versant	AT / SEM	+	+		+			+
8	GIRE et décentralisation	AT / SEM	+	+					
9	Les principes de la GIRE et leurs	AT / SEM	+	+	+	+	+	+	+

	conséquences sur nos comportements							
10	GIRE et genre	AT / SEM	+	+		+	+	+
11	L'utilisation des produits phytosanitaires et la pollution des eaux	AT / SEM		+		+		+
12	Le bassin versant et la gestion intégrée des ressources en eau	F		+	+			+
13	Gestion équitable des ressources en eau et la prévention des conflits	F		+	+	+		+
14	Techniques de gestion rationnelle des ressources en eau	F		+	+			+
15	Techniques d'hygiène et d'assainissement	F		+	+			+
16	Techniques d'entretien des	F		+	+			+

	ouvrages d'AEP							
17	Techniques d'entretien des ouvrages de mobilisation de l'eau	F		+	+			+
18	Le contrôle de qualité des eaux à l'échelle de la commune	F	+	+	+			+
19	Les techniques d'irrigation en zone urbaine et péri – urbaine	F		+	+	+		+
20	Prévention et techniques de lutte contre l'érosion hydrique et le comblement des plans d'eau	F		+	+	+		+
21	Prévention et techniques de lutte contre l'inondation dans les zones habitées et les zones cultivées	F		+	+	+		+
22	Techniques de	F		+	+	+		+

	protection des eaux (souterraines et de surface) contre les pollutions							
23	Gestion durable des plans d'eau	F	+	+	+			+
24	Technique d'élaboration d'une convention locale de gestion de l'eau	F	+	+	+			+
25	Elaboration de plan d'aménagement et de gestion intégrée de l'eau à l'échelle communale	F	+	+	+			+
26	Rôle et fonctionnement des associations d'usagers d'eau et de protection de la nature	F				+		+
27	Techniques d'animation	F						+
28	Techniques de	F		+				+

	planification et de gestion des activités							
29	Techniques de conduite de projets	F		+				+
30	Suivi et évaluation des projets	F		+	+			+
31	Gestion des points d'eau (ou kiosques à eau) en zone périurbaine	F	+	+				+
32	Passation des marchés : rôles des acteurs	F		+	+	+		+

Légende :

S/I : Sensibilisation / Information

AT / SEM : Atelier / Séminaire

F : Formation

CONCLUSION

Il ressort des résultats d'enquête que les différents acteurs bien qu'ayant des besoins de formation dans le domaine de la GIRE, ils préfèrent pour la plupart des séminaires et des formations continues de courte durée. Le tableau suivant résume bien les attentes des acteurs intervenant dans le domaine et qui veulent appliquer l'approche GIRE dans leurs activités quotidiennes. Il faut noter que certains cadres supérieurs souhaiteraient bien faire une formation DESS/Master dans le domaine de la GIRE.

	INTITULE DE L'ACTION	DUREE (JOURS)
LES ATELIERS ET SEMINAIRES		
1	Les principes de la GIRE et leurs conséquences sur nos comportements	2
2	GIRE et décentralisation	1
3	GIRE et genre	2
4	Création d'un cadre de concertation entre communes partageant le même bassin versant	2
5	L'utilisation des produits phytosanitaires et la pollution des eaux	2
6	Rôle et fonctionnement d'un système communal d'information sur la GIRE	2
LES ACTIONS DE FORMATION		
1	Techniques de gestion rationnelle des ressources en eau	5
2	Technique de gestion administrative et financière pour les Comités de gestion des points d'eau (AEV, FPM)	
3	Techniques d'hygiène et d'assainissement	8
4	Le contrôle de qualité des eaux à l'échelle de la commune	5
5	Techniques d'entretien des ouvrages d'AEP	5
6	Technique d'élaboration d'une convention locale de gestion d'eau	5
7	Rôle et fonctionnement des associations d'usagers d'eau et de protection de la nature	2
8	Techniques d'animation	3
9	Techniques de planification et de gestion des activités	5
10	Passation des marchés : rôles des acteurs	3
11	Le bassin versant et la gestion intégrée des ressources en eau	3
12	Techniques d'entretien des ouvrages de mobilisation de l'eau	2
13	Prévention et techniques de lutte contre l'érosion hydrique et le comblement des plans d'eau	5

14	Elaboration de plan d'aménagement et de gestion intégrée à l'échelle communale	3
15	Techniques de conduite des projets	2
16	Gestion des points d'eau (ou kiosques à eau) en zone périurbaine	3
17	Gestion équitable des ressources en eau et la prévention des conflits	3
18	Techniques d'irrigation en zones urbaine et périurbaine	3
19	Prévention et techniques de lutte contre l'inondation dans les zones habitées et les zones cultivées	2
20	Suivi et évaluation des projets	3
21	Techniques de protection des eaux (souterraines et de surface) contre les pollutions	3
22	Gestion durable des plans d'eau	2

ANNEXES

TYPOLOGIE DES STRUCTURES AYANT PARTICIPE A L'ENQUETE

Structures erratiques	Enseignement	Collectivités locales	Organes de presse	Structures privées		
				ONG	Bureau d'étude	Association professionnelle
DG Eau/ABN						
Direction du Conseil Agricole et de la Formation Opérationnelle/ MAEP	Laboratoire d'Etude des Climats des Ressources en Eau et de la Dynamique des Ecosystèmes(LECREDE)	Direction des Services Techniques de la Mairie de Cotonou	Réseau des Journalistes du Bénin pour l'Eau et l'Assainissement (RJBEA)	PNE-Bénin	SETEM-BENIN	Groupe d'Intérêt Economique (GIE) d'Atlantique
Direction de la Promotion et de la Législation Rurale /MAEP	Faculté des Sciences Agronomiques			APIC (Action pour la Promotion des Initiatives Communautaires)		
CeRPA Borgou-Alibori	FAST			OFEDI (Organisation des Femmes pour la gestion de l'Environnement, de l'énergie et la promotion du Développement intégré)		
CeRPA ZOU COLLINES						

FICHE D'ENQUÊTE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LES BESOINS EN FORMATION EN MATIERE DE GIRE DES ACTEURS DU SECTEUR DE L'EAU

GRILLE D'ENTRETIEN

Identification de la structure rencontrée :

1. Nature de l'organisme : public privé ONG

Partenaires techniques et financiers

Collectivités locales

2. Nom de la structure :

3. Adresse complète (BP ; Tél ; e-mail) :

4. Personne contactée et sa fonction dans la structure :

5. Date de l'entretien :

6. Identité de l'enquêteur :

7. Début de l'entretien : Fin de l'entretien : Durée :

Missions et activités de la structure

8. Missions de la structure : (elles peuvent se trouver dans des documents). Indiquer en particulier les éléments en rapport avec la gestion intégrée des ressources en eau

9. Domaine d'intervention

- a. Approvisionnement en eau potable
- b. Promotion de la gestion intégrée des ressources en eau
- c. Intermédiation sociale dans le secteur de l'eau
- d. Maîtrise d'ouvrage
- e. Autres (préciser).....

10. Lien entre les interventions et les OMD du secteur :

11. Nature des interventions menées sur la base des attributions dans le secteur :

- Développement de Stratégies et politiques
 - o Responsable
 - o Impliqué
 - o Non impliqué
- Régulation

- Responsable
 - Impliqué
 - Non impliqué
- Exécution des projets
 - Responsable
 - Impliqué
 - Non impliqué
- Entretien et maintenance
 - Responsable
 - Impliqué
 - Non impliqué
- Supervision
 - Responsable
 - Impliqué
 - Non impliqué

12. zone d'intervention : local ; départemental ; national ; international

13. Nombre de localités touchées :

14. Populations cibles :

15. Description de l'intervention

a. cadre institutionnel, organisationnel et réglementaire de l'intervention :

- b. les aspects techniques :
- c. les aspects sociaux :
- d. les aspects financiers :
- e. les résultats et impacts sur la population cible
- f. les leçons apprises (notamment en matière de pérennisation et d'extension à grande échelle)

16. Quelles sont les grandes activités menées dans le cadre de la mission de la structure ?

17. Donnez une description des activités spécifiquement en rapport avec la gestion de l'eau

18. Existe-t-il une stratégie de développement de la structure ? Si oui, quelles en sont les grandes lignes ?

Problèmes rencontrés dans l'exercice des activités

19. Quels sont les principaux problèmes rencontrés dans le cadre de la réalisation des activités ? (On insistera sur ceux en rapport avec la gestion intégrée des ressources en eau)

20. Pour résoudre ces problèmes, quelles solutions proposez-vous ?

21. Quelles sont les actions de formation / renforcement de capacités qui ont déjà été réalisées par la structure (ou à son profit) pour régler des problèmes liés à la gestion des ressources en eau ?

22. Quels sont les problèmes qu'elles visaient à résoudre ?

23. Suite à ces formations / renforcements de capacités, y a-t-il eu des changements, selon vous ? Si oui, décrivez-les.

24. Que savez-vous de la gestion intégrée des ressources en eau ?

25. Pensez-vous que votre structure a une responsabilité dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau ? Si oui, laquelle ?

26. Pensez-vous que les femmes de votre structure sont suffisamment responsabilisées en matière de gestion de l'eau ?

27. Quelle appréciation faites-vous de la façon dont votre structure assume cette responsabilité ?

28. D'après vous, que faut-il faire pour que votre structure assume davantage sa responsabilité en matière de gestion intégrée des ressources en eau ?

29. Autres commentaires

SYNTHESE DES RESULTATS D'ENQUÊTE

PROBLEMES EVOQUES			ACTIONS REALISEES PAR DIFFERENTS ACTEURS					Propositions d'actions de mise en œuvre d'une bonne GIRE
Institutionnels et juridiques	Economique	Technique	Mission	Domaines d'intervention et liens avec OMD	Zone d'intervention	Activités menées	CIBLE	
			Gestion de l'eau selon la loi sur la décentralisation	AEPHA	local	Participation aux ateliers de validation	Tout le public	Vulgarisation des textes législatifs et réglementaires
Absence de loi cadre sur la pêche	Insuffisance de moyens financiers	Indisponibilité de résultats de recherche	Informers, sensibiliser et faire le lobbying sur l'eau et l'assainissement	Promotion de la GIRE	national	Installation des infrastructures d'eau	Jeunes scolaires	Appropriation du concept GIRE par les acteurs
Inexistence de statut juridique de la police des pêches		Mauvaise gestion de ressources humaines	IEC, CCC pour la Promotion de la GIRE	Intermédiation sociale dans le secteur Eau	départemental	Formation des médias sur la GIRE	Association d'usagers d'eau	Appuis spécifiques aux communes
Absence du code de l'eau		Insuffisance de concertation	Promotion des initiatives communautaires	Maîtrise d'ouvrage	international	Sensibilisation et formation	Elus locaux	Plaidoyer pour transfert de compétence
		Faible capacité technique d'intervention		Collaboration dans l'élaboration et l'orientation des		Etudes d'implantation et de faisabilité et	Groupement villageoises de femmes	Appui spécifiques aux prestataires de l'eau (BE, ONG, AP, STRUCTURES

		on des bénéficiaires		stratégies et politiques du secteur eau pour l'atteinte des OMD		de suivi pour les ouvrages d'AEPHA		ETATATIQUES)
		Insuffisance de ressources humaines	Bilan diagnostique	Veille citoyenne pour l'atteinte des OMD		Suivi et évaluation des programmes et projets en rapport avec la GIRE	Communautés villageoises et groupes socio professionnels	Réalisation d'articles, émissions radio Télé
		Insuffisance de moyens matériels	Mise en place de cadre de concertation entre usagers	Facilitation de l'atteinte des OMD liés à l'AEPHA		Elaboration de budget programme dans le secteur AEPHA	Population urbaines, péri urbaines et rurales	Renforcement de capacité
		Analphabetisme de certains acteurs	Aménagement et protection des ressources en eau					Voyages d'échange
		Accès difficile aux villages de groupement de femme	Etudes AEPHA					Informations, sensibilisation, éducation par cible spécifique
		Méconnaissance du concept GIRE	Gestion rationnelle des ressources naturelles eau et					Mise en place et animation d'un cadre multi acteurs

			sols.					
		Non transfert de compétence aux communes	Appuie à la diversification et à la promotion des filières agricoles					IEC pour l'utilisation rationnelle de l'eau dans le maraîchage
		Résistance aux changements de comportement par rapport à la consommation de l'eau potable et à l'observance des règles d'hygiène et d'assainissement						Formation en GIRE
		Non disponibilité des pièces de rechange pour les ouvrages d'eau						



Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
International Institute for Water and Environmental Engineering

FACILITE ACP-UE POUR L'EAU

*RENFORCEMENT DES CAPACITES DES AGENCES DES BASSINS, DES SERVICES TECHNIQUES CENTRAUX ET
DECONCENTRES, DES ENTREPRISES ET DE LA SOCIETE CIVILE INTERVENANT
DANS LA GESTION DE L'EAU, EN MATIERE DE GESTION
INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU – GIRE-*

**TERMES DE REFERENCE POUR UNE MISSION D'ANALYSE
DES BESOINS EN RENFORCEMENT DE CAPACITES EN GIRE**

1- Contexte

L'eau est une ressource naturelle limitée et vulnérable autour de laquelle des enjeux de plus en plus grands se développent, tant en Afrique que dans le reste du monde. Son inégale répartition dans le temps et dans l'espace induit des crises liées soit à sa pénurie, soit à son excès. Les diverses sollicitations et pressions sur les ressources en eau conduisent à sa pollution et réduisent sa disponibilité face à une demande de plus en plus forte.

Les pratiques de gestion sectorielle jusque là pratiquées se sont révélées inefficaces et constituent une menace pour les écosystèmes et les générations futures.

Aussi la communauté internationale a pris la résolution de s'orienter vers une approche de Gestion Intégrée des Ressources en Eau –GIRE-.

Pour l'atteinte des différents objectifs de la GIRE un renforcement des capacités des divers acteurs est nécessaire.

L'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement –Groupe EIER-ETSHER- a entrepris ses dernières années de contribuer au renforcement des capacités en matière de GIRE en Afrique en générale et en Afrique sub-saharienne en particulier. Cela l'a conduit à présenter des projets de formation en GIRE à la facilité ACP-UE pour l'Eau.

Dans cette démarche le 2IE est soutenu par l'Union Européenne à travers la facilité Eau pour :

- L'ouverture d'une filière « Master Spécialisé GIRE» puis la formation des trois premières promotions ;
- La mise en œuvre d'une série de sessions de formation continue en GIRE pour le renforcement des capacités des agences des bassins, des services techniques centraux et déconcentrés, des entreprises et de la société civile : 120 professionnels ressortissant du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun seront formés à la GIRE.

Les besoins en renforcement de capacités sont une base pour le montage des valises pédagogiques –modules cours- de ces formations.

La présente étude vise à évaluer les besoins en renforcement de capacité des pays concernés. La participation des différents acteurs intervenant dans la mise en valeur et la gestion des ressources en eau est incontournable pour la conduite de l'action. Aussi seront-ils consultés et impliqués au travers des entretiens /enquêtes et atelier d'échanges.

2- Objectif

L'objectif général de la facilité eau conduite par le 2IE est de diminuer le nombre de personnes n'ayant pas un accès durable à l'eau potable et à l'assainissement en améliorant la gestion et la gouvernance de l'eau en Afrique subsaharienne en renforçant les capacités des collectivités locales, de la société civile, des secteurs privé et public.

L'objectif principal de la présente étude est l'analyse des besoins en formation en matière de Gestion Intégrée des Ressources en Eau – GIRE- au

3- Objectifs spécifiques

- Identifier et classer par typologie les diverses structures et/ou institution intervenant dans la gestion de l'eau ;
- Identifier les contraintes (difficultés) qui connaissent ces structures pour la mise en œuvre de la GIRE ;
- Identifier les programmes de renforcement de capacités existant dans les diverses structures ;
- Recenser puis exploiter les diverses études d'évaluation des besoins en formation déjà conduites

4- Contenu des prestations

- Le Consultant présentera puis analysera le cadre institutionnel en matière de gestion et de mise en valeur des ressources en eau ;
- Le consultant identifiera les différents groupes d'acteurs « cibles » de la GIRE ;
- Sur la base d'un guide d'entretien élaboré par le Maître d'ouvrage, le consultant conduira des entretiens auprès de ces groupes d'acteurs en vue d'identifier les besoins et attentes en matière de formation à la GIRE des différents groupes d'acteurs ;
- Le consultant dépouillera et analysera les résultats des entretiens : les attentes en matière de formation seront clairement exposées : ces attentes seront traduites en modules de formation;
- Le consultant élaborera à ce stade un rapport provisoire qu'il soumettra à l'appréciation du Maître d'ouvrage ;
- Le consultant assistera les formateurs du ZIE pour l'organisation puis l'animation d'un atelier de validation des conclusions de ses travaux d'entretien ;
- Le consultant élaborera le rapport définitif qui prend en compte les conclusions de l'atelier de validation.

N.B.

Avant le début des activités d'enquête /entretien un atelier de validation du guide d'entretien et d'harmonisation regroupera les consultants et les experts du ZIE ;

Au cours de la réalisation des prestations le consultant recevra une mission de travail du ZIE pour un bilan à mi parcours.

5- Contenu du rapport / Résultats attendus

Le rapport contiendra entre autres,

- Un bref résumé de la situation de la mise en œuvre de la GIRE dans le pays ;
- Une liste actualisée des groupes d'acteurs « cibles » par typologie ;
- Une analyse des informations issues des entretiens ;
- Une synthèse de différents volets de formation GIRE contenus dans les divers programmes et projets d'AEPA et dans les Plans d'Action de Gestion Intégrée des Ressources en Eau –PAGIRE- ;
- Une liste des différentes formations en GIRE réalisées dans le pays ;
- Une synthèse des attentes des groupes cibles /identification des besoins en formation GIRE ;
- Des modules de formation susceptibles de combler les déficits de capacité des structures et/ou institution ;

6- Méthodologie

Le consultant élaborera une méthodologie d'exécution des prestations et un planning qu'il soumettra au Maître d'ouvrage avant le début des prestations.

Toutefois il est suggéré au consultant la démarche ci-après :

- Analyser le cadre institutionnel
- Etablir une liste la plus complète possible des groupes cibles ;
- Faire le point des travaux similaires déjà réalisés dans le pays ;
- Opérer un bon choix des représentants à enquêter par groupe cible ;
- Travailler en synergie avec les Partenariats Nationaux de l'Eau, les directions chargées de la gestion des ressources en eau, les services chargés de la mise en œuvre des Plans Nationaux pour la GIRE ;
- S'appuyer sur les différentes demandes en formation GIRE existantes
- S'appuyer sur les différents projets de formation existants

7- Lieux et Durée des prestations

Les prestations couvriront les deux principales villes du pays et les entretiens toucheront au moins deux à trois représentants de chaque groupe cible.

La durée des prestations est de **un mois calendaire** pour le dépôt du rapport provisoire.

8- Modalités de paiement

Les paiements seront effectués suivant le calendrier ci-après :

- 30% à la signature du contrat et après présentation de la méthodologie et du planning ;
- 40% au dépôt du rapport provisoire ;
- 30% après l'atelier de validation et acceptation du rapport définitif élaboré par le Consultant.

N.B.

Pour chaque paiement le consultant devra déposer auprès de l'Administration du 2IE une facture.

